

Aidants

La Fondation France Répit finalise la levée de fonds pour la création de la maison de répit à Lyon

Publié le 23/10/14 - 18h01 - HOSPIMEDIA

Publié le 23/10/14 - 18h01 - HOSPIMEDIA - HOSPIMEDIA

Le projet de maison de répit, porté par la Fondation France Répit, est en bonne voie puisque la levée de fonds devrait être bouclée en début d'année prochaine (lire ci-contre). Cette structure aura vocation à accueillir la personne aidée et éventuellement l'aidant *"afin d'offrir un temps de repos à chacun et préparer avec la famille le retour à domicile"*, précise Henri de Rohan-Chabot, délégué général de la fondation. Une réflexion autour de la situation qui a conduit à l'épuisement de l'aidant sera menée, afin de prévoir une nouvelle organisation à domicile, permettant de prévenir le renouvellement de la situation. Cette structure en devenir se distingue de l'accueil temporaire, puisque l'accompagnement ne s'arrête pas au retour à domicile, mais doit se poursuivre après la sortie de la maison de répit.

Pour la création de cette structure, la fondation a choisi l'autofinancement et a procédé à une levée de fonds, qui doit donc prochainement se terminer. Le budget pour la construction s'élève à 4,6 millions d'euros. Plusieurs étapes restent encore à franchir avant que le projet ne soit validé. *"Nous discutons avec l'ARS Rhône-Alpes pour que les places soient financées, à l'exception d'un reste à charge pour les familles qui pourrait être pris en charge par les mutuelles"*, détaille le délégué général. *"Nous prévoyons également de constituer un petit fonds social pour les personnes qui n'ont pas de mutuelle"*. La fondation est également dans l'attente du lancement de l'appel à projets par l'ARS, *"avant la fin de l'année"*, espère Henri de Rohan-Chabot.

Outre ce projet d'envergure, la Fondation France Répit travaille également à la création d'un diplôme, 1^{er} du genre. Il s'agit d'un diplôme inter-universitaire (DIU) de répit avec les Universités de Lyon 1, Paris 3, Besançon, Saint-Étienne et Rennes. *"Il va être ouvert à la rentrée 2015-2016"*, annonce le délégué général. Prévu pour une centaine d'heures de formation, le diplôme comprendra des cours théoriques, des stages et la rédaction d'un mémoire. Il s'adresse aux soignants, infirmiers, cadres de santé, psychologues ou encore assistants sociaux. *"L'idée est de travailler sur la prise en charge d'une famille au titre du répit, d'étudier les situations qui mènent à l'épuisement, de savoir à quel moment faire un diagnostic et de quelles façons la situation influe sur la vie sociale et professionnelle des aidants..."*. Différents types de professionnels peuvent donc être concernés par cette formation, libéraux intervenants à domicile, salariés de services de soins infirmiers à domicile ou encore professionnels en établissements sanitaires ou Ehpad.

Cécile Rabeux
[Ecrire à l'auteur \(#\)](#)

Tous droits réservés 2001/2014 — HOSPIMEDIA